

DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2018 – 2024

approuvée par le Conseil communal lors de la séance du 21 février 2019

La présente déclaration reprend des engagements qui ont été approuvés par les habitants de notre Commune pour les mettre au cœur de la feuille de route de la majorité pour les 6 années à venir. Elle énumère les projets qu'elle mettra en œuvre. Elle servira de base à la rédaction dans le délai prescrit du Programme Stratégique Transversal (PST), la nouvelle démarche évolutive de planification, de priorisation et d'évaluation des politiques communales. C'est le PST qui détaillera les objectifs, manières, porteurs, budgets et échéances des projets.

Finances, Sécurité, Culture

FINANCES

Rigoureuse et objective, la gestion financière visera le bien-être de la population, la valorisation et le respect du cadre de vie, l'aboutissement de grands projets comme l'amélioration du réseau routier, la création d'une salle culturelle, l'agrandissement du hall des sports,...

- Eviter toute augmentation des taxes
- Maintenir les primes communales (économie d'énergie, embellissement des façades, installation de commerces,)
- Poursuivre l'aide financière à nos associations
- Créer un système de budgets participatifs destinés à concrétiser des initiatives citoyennes dans les quartiers et les villages

SECURITE

- Maintenir l'effectif policier en adéquation avec notre dotation à la zone de police
- Augmenter le nombre de patrouilles pédestres et à vélo
- Elargir le plan local de prévention (PLP) à l'ensemble de la commune
- Poursuivre l'installation de radars préventifs et de ralentisseurs
- Améliorer la sécurisation des passages pour piétons

- Si les budgets le permettent, engager définitivement le gardien de la paix permettant ainsi d'en obtenir un second subsidié
- Poursuivre l'installation de caméras au centre-ville et dans les villages

CULTURE

- Réaliser la salle culturelle communale en concertation avec la commission d'accompagnement
- Conforter le centre culturel dans sa mission d'opérateur culturel majeur sur la commune en lui fournissant les moyens nécessaires à son rayonnement supracommunal
- Apporter aux différents festivals et aux sociétés à vocation culturelle les aides nécessaires à leur bon fonctionnement
- Organiser des représentations événementielles (concerts - son et lumière - chorales) cycliques (tous les 2 ou 3 ans)
- A l'instar du mérite sportif, créer un mérite culturel
- Renforcer la collaboration entre le Centre Culturel, l'Office du Tourisme, les associations et les commerçants
- Poursuivre la collaboration avec les associations, notamment avec la Maison des Jeunes et le Conseil Consultatif Communal des Aînés
- Soutenir les initiatives visant la culture pour tous et la décentralisation culturelle dans les villages
- Créer un pass culture à destination de la jeunesse
- Poursuivre le soutien à la lecture publique
- Etudier la création d'un Musée de la Tannerie, de la Mémoire & du Folklore en collaboration avec la Région Wallonne et Espaces Tourisme et Culture

Mobilité, Travaux, Jeunesse & Accueil Temps Libre, Folklore

MOBILITE

- Développer un plan parking au centre-ville
- Inciter le SPW à faire aboutir l'aménagement de la voie de contournement entre le rond-point de la place Elise Grandprez et la route de Challes afin de l'intégrer à l'espace urbain : trottoirs, piste cyclable, séparateurs centraux
- Inciter le SPW à achever la réalisation du rond-point du Trou Hennet et à créer des pistes cyclables à Francorchamps

- Aménager des aires de parking de covoiturage
- Valoriser le RAVeL comme voie alternative sécurisée intercommunale (notamment dans le cadre de la circulation des publics entre les pôles touristiques)
- Renouveler le revêtement du pré RAVeL Stavelot-Francorchamps-Hockai
- Moderniser progressivement les trottoirs et les traversées de rues afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Créer un parking touristique dans le village de Hockai
- Veiller au maintien des services de transport en commun
- Favoriser le développement de la mobilité douce et de l'usage du vélo à assistance électrique
- Réaliser une étude pour obtenir un réseau de points lumineux plus efficaces et moins énergivores

TRAVAUX

- Poursuivre l'égouttage et le « Plan Marshall » des voiries communales par la mise en œuvre des Plans d'Investissements Communaux (PIC) et dégager des fonds propres pour leur entretien
- Aménager et entretenir les tombes d'intérêt historique
- Achever la construction du hall de parcage des véhicules communaux à l'Espace Chefosse
- Intensifier l'action d'entretien et de propreté du service travaux dans les espaces touristiques
- Poursuivre et améliorer le suivi des travaux réalisés par les entreprises privées
- Entretenir le réseau des promenades
- Poursuivre la réhabilitation du petit patrimoine des villages en collaboration avec l'Echevinat du Patrimoine.
- Harmoniser les synergies entre le service des travaux et les différents services communaux (Office du Tourisme / Centre culturel / Ecoles / Service des Sports / CPAS /...)
- Privilégier l'achat de matériaux recyclés comme mesure d'économie et de protection de l'environnement
- Réaliser la réfection des zones pavées endommagées en rue Neuve.

JEUNESSE

- Accorder des moyens à la poursuite de l'expansion de la Maison des Jeunes afin de favoriser l'équipement et les activités utiles à la réalisation de projets citoyens
- Augmenter la visibilité des actions de la Maison des Jeunes auprès des jeunes des villages
- Aménager un « espace jeunesse » place de la Gare à Stavelot
- Créer un Conseil Consultatif de la Jeunesse pour les 12-18ans
- S'inscrire dans le projet : « Cela bouge dans ma commune » visant à favoriser la participation et la co-construction de projets avec la jeunesse
- Lancer un appel auprès des jeunes afin de constituer une équipe d'ambassadeurs climat chargés de mener, en lien avec la Commission Energie et Environnement, des actions de sensibilisation auprès de la génération montante

FOLKLORE

- Aménager le bâtiment Inoxybel afin de permettre à certaines sociétés folkloriques, qui éprouvent des difficultés à trouver un local, à pouvoir préparer les chars constituant l'un des points d'intérêt du Laetare
- Soutenir les différentes sociétés folkloriques par des aides logistiques
- Défendre la langue wallonne par la création d'un festival du théâtre wallon décentralisé dans les villages et par des initiations dans l'enseignement communal
- Soutenir activement les sociétés folkloriques et le Comité des Fêtes dans la valorisation du Laetare

Urbanisme, Aménagement du Territoire, Logement, Petite Enfance, PCDR, Transition numérique

URBANISME & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Poursuivre le développement d'une politique urbanistique en harmonie avec le bâti existant, le patrimoine architectural et paysager du territoire
- Toujours mieux soutenir et aiguiller les citoyens, les associations, les entreprises, etc. dans leurs projets de rénovations, de transformations, de constructions et dans toutes autres démarches découlant du CODT

- Faire de l'Aménagement du Territoire un vecteur du bien-vivre collectif et un outil de développement économique, touristique et respectueux de l'environnement
- Poursuivre la politique de reconstruction de la « Ville sur la Ville » en éradiquant les chancres
- Aménager une nouvelle place devant l'Eglise de Francorchamps et gérer le parking à l'arrière de celle-ci
- Créer des espaces de convivialité à proximité de la salle de Ster-Francorchamps et à Lodomez
- Assurer un développement urbanistique harmonieux
- Finaliser la reconversion des sites :
 - du Spar
 - de l'ancienne Polyclinique
 - de l'ancien site Inoxybel
 - de la Place de la Gare de Stavelot
- Réaménager et rénover la Place Saint-Remacle : réfection du pavage, mise en lumière, aménagement des trottoirs en paliers successifs permettant l'installation des terrasses, aménagement des accès pour permettre l'accès aux PMR
- Concrétiser le Master Plan qui proposera une vision globale et cohérente du projet de développement de la Ville de Stavelot. Il constituera un outil de gouvernance et consistera à proposer, non seulement une perspective globale du devenir du centre de notre commune, mais, également, un cadre cohérent et opérationnel pour l'accueil de logements et d'activités et fonctions susceptibles de s'y implanter. Ce cadre présentera une certaine souplesse d'exploitation à moyen et long terme, mais offrira une sécurité de cohérence dans les formes mises en œuvre. Le Master Plan sera aussi un outil de communication et de négociation possible pour assurer une efficacité de mise en œuvre des projets : il garantira un cadre précis et ambitieux à tout acteur concerné et particulièrement aux investisseurs. En créant un cadre de référence, le Master Plan, inscrira le développement de la Ville : dans l'optimisation urbanistique, territoriale et juridique ; dans la qualité du paysage et de son intégration ; dans le contexte d'accessibilité local et supra-local ; dans un développement économique

LOGEMENT

- Promouvoir des logements de qualité intégrés au tissu urbain et rural et répondant aux besoins des différentes composantes de la population
- Intensifier les politiques de rénovation et de modernisation des logements existants et plus particulièrement en ce qui concerne les mesures visant l'amélioration des logements "énergivores"

PETITE ENFANCE

- Poursuivre la création de nouvelles places d'accueil pour les 0-3 ans sur le territoire communal avec une attention particulière pour les besoins des habitants des villages
- Poursuivre le développement en collaboration avec l'ONE, les acteurs de terrain et les différentes associations de toutes les démarches visant l'éveil, la santé, la protection et le bien-être des tout-petits

PCDR

- Mettre en place d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) visant les objectifs suivants : la promotion, la création et le soutien de l'emploi et d'activités économiques ; l'amélioration et la création de services et d'équipements à l'usage de la population ; la rénovation, la création et la promotion de l'habitat ; l'aménagement et la création d'espaces publics, de maisons de village et d'autres lieux d'accueil, d'information et de rencontre ; la protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie en ce compris le patrimoine bâti et naturel ; l'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication d'intérêt communal. Ce projet impliquera la population qui sera associée aux travaux de la commission de gestion du PCDR

TRANSITION NUMERIQUE

- Développer un plan global en vue d'intégrer les technologies digitales dans l'ensemble des activités de la Ville de Stavelot et singulièrement: dans ses relations avec l'ensemble de ses habitants; dans les activités liées à son essor économique; dans les activités touristiques; dans la gestion de son territoire
- Inciter au comblement des zones blanches du territoire en collaboration avec la Région wallonne et les opérateurs privés
- Par l'intermédiaire de la bibliothèque communale, du CCAI, etc. aider et soutenir à l'utilisation des nouvelles technologies en vue de réduire la fracture numérique au sein de la population
- Entamer la dématérialisation des différents processus administratifs dans la continuité de la démarche "qualité" de la Ville
- Toujours mieux réfléchir l'architecture informatique de l'Administration communale et des services attachés et continuer à doter ces mêmes services d'outils modernes, sécurisés et toujours mieux adaptés
-

Villages, Forêt, Agriculture, Environnement, Patrimoine, Affaires économiques, Bien-être animal

VILLAGES

- Contrôler le nombre et la capacité des gîtes touristiques afin d'éviter un excès de nuisances
- Préserver un vivre ensemble de qualité
- Favoriser le maintien des aînés à domicile
- Favoriser le développement d'une économie de proximité
- Soutenir le dynamisme de la vie locale
- Susciter la création d'une journée de jeux inter-villages

ENVIRONNEMENT

- Mettre en œuvre le plan d'action visant la diminution de coûts énergétiques et des impacts sur le développement durable en intensifiant le travail de l'éco-conseiller et de la Commission Energie - Environnement
- Aider les habitants dans leurs projets éco-responsables (constitutions de dossiers, demandes de primes, recherches des meilleures solutions pour un *win-win*, ouverture du capital des projets éoliens aux Stavelotains , etc...)
- Soutenir le « renouvelable » en collaboration avec les riverains et les acteurs privés.
- Suivre la mise en œuvre des projets éoliens à Cronchamps sous réserve des résultats des analyses des impacts de ces projets
- Évaluer et ajuster le système des primes pour toujours plus d'efficacité
- Entretien, préserver et valoriser le patrimoine naturel
- Poursuivre le développement de nouveaux espaces verts dans la ville
- Via la mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature, poursuivre les différentes campagnes de préservation de notre faune et de notre flore en collaboration avec le DNF et le Contrat rivière, et éduquer et sensibiliser les plus jeunes à la préservation et à la beauté de notre cadre naturel en collaboration avec les écoles de notre territoire

AGRICULTURE & FORET

- Continuer la gestion durable du patrimoine forestier de la Ville, réfléchi et prospective pour les générations futures en collaboration avec le DNF et les acteurs de terrain
- Veiller scrupuleusement à l'entretien des chemins et sentiers agricoles et forestiers

- Donner la préférence aux techniques de girobroyage plutôt qu'à l'andainage
- Préserver les arbres et haies remarquables « sains » structurant le paysage naturel
- Soutenir les agriculteurs et producteurs locaux par la mise en place de mesures concrètes en faveur du développement des circuits courts : mettre à disposition un local un jour par semaine pour la vente des produits et coordination du secteur
- Aider à la diversification des exploitations agricoles à la lumière du développement des circuits courts
- Soutenir la création de nouvelles zones de maraîchage
- Créer un jardin communautaire « bio » en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale
- Mener des campagnes « Bien dans mon assiette, bien dans mon corps » dans les écoles (tous réseaux confondus) et structures d'accueils de l'enfance : privilégier les collations saines, intégrer des produits « circuits-courts » dans les menus

AFFAIRES ECONOMIQUES

- Soutenir les événements et les attractions qui sont les moteurs de l'activité commerciale
- Soutenir les initiatives commerciales de proximité
- Appuyer et soutenir les initiatives des commerçants pour développer une coordination entre eux et la commune via une association
- Poursuivre la mise à jour du répertoire des activités économiques de la commune (commerces - artisans - professions libérales - PME)
- Prospecter pour le développement des zonings et envisager les extensions de ceux-ci
- Continuer à favoriser l'extension du marché hebdomadaire
- Maintenir et développer le marché du terroir
- Activer les flux touristiques sur la zone du triangle d'or Stavelot- Spa- Malmedy
- Réaménager la commission économique en consultant entrepreneurs et commerçants
- Adhérer au GREOVA (Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Amblève)
- Dans la limite des appels à candidatures répondre à la création d'un GAL (groupement d'action local) qui demande de travailler sur un territoire homogène de plusieurs communes
- Collaborer avec la SPI sur le développement du pôle économique et technologique du circuit
- Créer une vitrine virtuelle pour nos artisans

PATRIMOINE

- Etudier la possibilité de « reconstruire » partiellement la tour de l'Abbaye
- Poursuivre les investissements pour la rénovation et l'entretien des éléments du « grand » et du « petit » patrimoine
- Mettre sur pied une commission participative de préservation et de valorisation du patrimoine architectural culturel et naturel
- Lancer une campagne de soutien accru à la rénovation des bâtiments classés et remarquables
- Restaurer et donner une nouvelle vie aux maisons classées Hastir et Chauveheid
- Poursuivre la restauration du site classé des étangs par le curage de ceux-ci, le réaménagement des berges et la valorisation des étangs de la source classés comme site de grand intérêt biologique

BIEN-ETRE ANIMAL

- Maintenir le soutien au chenil *Tierheim Schoppen*
- Informer la population sur les nouvelles obligations inhérentes à la détention d'un animal
- Relayer les campagnes de protection
- Prendre toutes les mesures légales destinées à combattre la maltraitance

Enseignement, Sport, Information, Citoyenneté, Mémoire, Tourisme

ENSEIGNEMENT

La préservation d'une structure d'enseignement en trois pôles répond à un impératif majeur : garantir aux familles des villages de la zone Francorchamps – Ster - Hockai une réelle proximité pédagogique. Au cours de la mandature 2019 – 2024, il s'agira d'y assurer la continuation d'un climat d'école harmonieux, favorable au développement de la modernité pédagogique qui, derrière l'élève, s'efforce d'aller à la rencontre de l'enfant. Le contact étroit avec le milieu culturel sera poursuivi.

- Garantir l'existence de l'enseignement communal en protégeant sa spécificité d'enseignement rural
- Préserver des normes de fréquentation acceptables en fonction de la taille des trois implantations
- Mettre à l'étude l'agrandissement et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments de Ster et de Hockai

- Accompagner la direction et l'équipe pédagogique dans la mise en place du Plan de Pilotage prévu par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence
- Soutenir l'équipe pédagogique dans l'exercice quotidien de ses missions, veiller à sa formation et à son bien-être
- Maintenir un dialogue constructif entre les trois composantes de la communauté éducative
- Soutenir les activités extrascolaires sportives et culturelles, notamment via une utilisation optimale des locaux installés dans l'ancienne Maison communale de Francorchamps
- Avec l'équipe pédagogique, combattre le harcèlement scolaire et promouvoir une éducation globale à la citoyenneté, à l'environnement, à la santé, à une alimentation saine, à la mémoire, à la solidarité et à l'égalité entre les genres
- Maintenir la garderie du mercredi après-midi du Service d'Accueil Temps Libre
- Œuvrer à la sécurité dans l'école et à l'extérieur de celle-ci, notamment en accueillant les initiatives de la Zone de Police et d'associations comme l'APPER
- Etudier la possibilité de créer une école des devoirs à Francorchamps

SPORT

Le sport est un facteur important en matière de bien-être et de lien social, il favorise la santé physique et mentale, participe à l'éducation de la jeunesse, aide à l'intégration des moins valides, encourage l'activité des seniors, invite à aimer l'esprit collectif et à refuser les discriminations. Il constitue donc une compétence communale majeure dont le but essentiel sera de continuer à rendre l'activité physique de loisir accessible au plus grand nombre. Mais notre commune occupe aussi une place enviée en matière de tourisme sportif : des événements, dont certains à réputation mondiale, s'y déroulent qui attirent des centaines de milliers de spectateurs et de participants en renforçant l'offre sportive proposée aux habitants. Ils seront soutenus et valorisés.

- Poursuivre la politique de promotion « Sport et Santé » pour tous et à tous les âges (entre autres la rénovation du RAVeL Stavelot – Hockai)
- Soutenir les acteurs du sport, clubs, établissements scolaires, bénévoles en mettant à leur disposition des infrastructures et des aides diverses

- Concrétiser le projet d'agrandissement et de rénovation du hall des Bressaix en fonction des recommandations et avec la collaboration de la Commission Communale des Sports
- Poursuivre la rénovation de la plaine des Bressaix
- Apporter une aide concrète aux clubs qui entreprennent d'étendre ou de rénover leurs infrastructures
- Garantir la viabilité des clubs et organiser leur collaboration au sein de la Régie Communale Autonome
- Poursuivre la promotion des clubs et de leurs activités en actualisant la brochure « Faites du Sport », en publiant l'agenda de leurs manifestations et en poursuivant l'organisation des manifestations d'hommage au sport senior, aux mérites sportifs, au fair-play et aux équipes championnes
- Poursuivre la politique d'accueil d'événements sportifs et mettre en évidence l'ouverture au cyclisme illustrée par le retour de Liège-Bastogne – Liège
- Illustrer le titre de « Commune ambassadrice des valeurs du sport et du fair-play » conféré à Stavelot en 2018 par le Panathlon Wallonie/Bruxelles et, dans ce cadre, défendre les droits spécifiques de l'enfant dans le sport

INFORMATION

L'information est un droit démocratique. En cette matière, la responsabilité de la commune sera d'apporter aux habitants les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs, mais aussi de leur permettre d'établir leurs opinions sur des bases saines et donc fondées sur des éléments objectifs, exacts, complets et rationnels.

- Diversifier les canaux de diffusion et, en collaboration avec l'Echevinat de la Transition Numérique, les adapter progressivement à la modernité de façon à atteindre le plus grand nombre
- Diffuser en permanence toutes les informations qui intéressent les habitants dans leur vie quotidienne
- Rendre régulièrement compte de l'action communale de manière à permettre le contrôle démocratique
- Disposer de moyens de communication rapides de façon à informer avec exactitude dans le cas où le Plan d'Urgence devrait être activé

- Soutenir le travail d'information mené par l'enseignement communal et par les organismes et associations touristiques, sportifs, culturels, d'accueil temps libre et de jeunesse

CITOYENNETE

La participation citoyenne consiste à impliquer et à responsabiliser les habitants dans la gestion de la commune. En développant ce processus, la majorité visera à faire émerger une parole locale faisant valoir les besoins, les connaissances, les idées et les projets des habitants. Elle adossera son action à une information claire, objective et sereine, le but étant aussi de renforcer la démocratie locale par le dialogue et de bâtir du lien social constructif.

- Soutenir les commissions participatives déjà en place et apporter sa collaboration à la création de nouvelles dans les domaines de la jeunesse, des personnes à besoins spécifiques, du développement rural, du développement de la nature
- Valoriser l'action des organes de participation en leur ouvrant les pages du Bulletin communal
- Développer des budgets participatifs
- Encourager le citoyen à exercer son droit d'interpellation au conseil communal
- Réunir dans un répertoire de la démocratie locale l'ensemble des structures de participation mises en place et publier leurs bilans
- En collaboration avec l'Echevinat de la Transition Numérique, développer un projet de démocratie numérique par la création d'une plateforme citoyenne

MÉMOIRE

La Mémoire entretient des liens étroits avec l'Histoire dont elle utilise le récit pour assurer la présence du passé dans le quotidien. Elle s'incarne essentiellement dans des lieux qui sont rendus intelligibles par les historiens. Notre commune n'en manque pas qui appartiennent à diverses époques et qui sont constitutifs de son identité. La majorité poursuivra son travail de valorisation de cette Mémoire multiple qui doit

- informer en racontant la commune par son paysage
- mettre en évidence le patrimoine et inviter à sa protection
- servir le développement d'un tourisme éthique
- développer la dimension pédagogique de la commémoration et éveiller au sein de la population, et en particulier parmi la jeunesse, le sens des valeurs de la démocratie, de la résistance et de la solidarité

- Prendre des initiatives destinées à poursuivre la politique de dépassement de la mémoire compassionnelle pour instaurer un véritable « Droit à la Mémoire » pour tous via le recours à l’histoire et la collaboration avec les établissements scolaires
- Continuer d’entretenir, d’orner et de valoriser les monuments commémoratifs
- Soutenir les associations qui s’impliquent dans la défense de la Mémoire
- Encourager l’Office du Tourisme à poursuivre son action de tourisme mémoriel
- Maintenir des liens étroits avec l’unité des Démineurs de Belgique dont Stavelot est ville marraine
- Confirmer l’appartenance de la commune à l’asbl Les Territoires de la Mémoire qui, sous le symbole du triangle rouge, inscrit ses partenaires dans le champ de la défense de la démocratie et de la résistance aux extrémismes
- Continuer d’assurer une présence officielle lors des cérémonies du Comité du Souvenir
- Valoriser les aspects mémoriels développés dans le cadre de l’aménagement de la place du 18 Décembre 1944 et de celui de « l’Aire de la Liberté » de la place de la Gare
- Mener une recherche en vue de la préservation et de la valorisation des tombeaux des combattants et des résistants dans les cimetières de Hockai, Francorchamps, Coo, Francheville et Stavelot.

TOURISME

Grâce à un patrimoine naturel, culturel, sportif et paysager d’exception, notre commune rayonne très largement au-delà d’elle-même et engendre une activité touristique permanente. Elle accueille chaque année plus d’1,2 millions de visiteurs qui renforcent l’économie locale, supralocale et régionale. On se souviendra que la ville est reconnue périmètre majeur d’intérêt culturel et historique, qu’elle est liée à un site inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, que la cascade et le parc de Coo constituent des attractions de premier ordre, que le circuit de Francorchamps est un pôle mondial du tourisme sportif, que la vallée de l’Amblève et sa forêt sont des atouts du développement touristique, que le Laetare appartient aux fleurons du patrimoine immatériel belge et que la commune tout entière est depuis 2018 deuxième lauréate européenne en matière de tourisme culturel.

Ce secteur d'activités restera placé au cœur du développement économique communal et, via l'Office du Tourisme notamment, la majorité continuera d'y injecter les moyens humains et financiers nécessaires à l'animer et à le promouvoir

- Finaliser le dossier de signalétique touristique mené en collaboration avec Aqualis dans le but de présenter une identité touristique globale Stavelot – Coo – Francorchamps et de favoriser la circulation des publics entre ces pôles
- Aménager les ronds-points de Francorchamps et de Ster dans une optique touristique
- Participer à la célébration du 100e anniversaire du Circuit National de Francorchamps
- Apporter des centres d'intérêts nouveaux au tourisme vert (circuits thématiques, parcours didactique aux étangs) et au tourisme doux (cyclotourisme notamment) et les promouvoir largement
- Développer le tourisme grand public par une politique d'accueil d'événements à fort retentissement
- Poursuivre la dynamisation du centre-ville en soutenant les initiatives du secteur HoReCa et commerçant
- Promouvoir le tourisme blanc à Hockai
- Réaliser une aire de stationnement pour mobilhomes proche du centre-ville
- Poursuivre l'action de tourisme mémoriel
- Créer un circuit touristique artisanal et y adosser une opération « Stavelot bienvenue » chargée de remplacer en 2021 et en 2024 les « WE Wallonie Bienvenue »
- Favoriser l'éclosion d'un réseau citoyen de guides bénévoles (greeters) désireux de faire découvrir leur commune
- Optimiser le travail promotionnel en collaboration avec les Syndicats d'initiatives - l'Abbaye - la Maison du Tourisme - la Fédération Provinciale du Tourisme.
- Développer un projet de vélos partagés en collaboration avec Malmedy et Spa

Centre Public d'Action Sociale, Affaires Sociales, Logement Social, Plan de Cohésion Sociale

ACTION SOCIALE

- Assurer les missions et services du CPAS en donnant les outils au personnel de terrain (moyens financiers, formations, communication, ...).
- Réaliser la construction des bureaux administratifs à l'arrière de la maison de retraite, regroupant ainsi tous les services du CPAS sur un même site.
- Poursuivre la rénovation de la MRS, remplacer les anciens châssis de fenêtres et poursuivre son équipement.
- Continuer à soutenir et développer le pôle santé représenté par la polyclinique et le poste de garde de médecine générale.

AFFAIRES SOCIALES

- Poursuivre la politique de réinsertion par le travail (article 60 en partenariat avec la commune, les ASBL et les personnes privées), et de réinsertion sociale (PIIS, article 27 ...).
- Poursuivre les actions de sensibilisation en faveur de l'égalité hommes femmes, contre l'homophobie et contre les violences intrafamiliales.

PLAN DE COHESION SOCIALE

- Pérenniser la politique inclusive et intergénérationnelle menée par le PCS.
- Continuer et développer l'épicerie sociale au niveau des producteurs locaux (produits frais locaux).
- Rendre la ville et la culture beaucoup plus accessibles aux personnes en situation de handicap et en difficulté de mobilité (AVIQ).
- Créer une commission consultative des personnes à besoins spécifiques

LOGEMENT SOCIAL

- Soutenir et développer les différents services qui permettent un maintien à domicile prolongé des seniors de toute la commune.
- Etudier la possibilité de création de petites habitations adaptées pour personnes âgées ou en difficulté de mobilité dans le centre-ville
- Continuer la bonne collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale Haute Ardenne

Addenda. La question climatique a fait surgir une urgence nouvelle qui a conduit la majorité à compléter ses objectifs dans le texte complémentaire suivant.

TRANSITION : ENERGIE, ALIMENTATION, DECHET, CLIMAT

Notre commune veut soutenir les initiatives en faveur du développement durable et du climat. Nous préconisons une transition vers des modes de production et de consommation tenant compte de l'épuisement des ressources naturelles et de l'impact de nos modes de vie sur la qualité de l'air, le climat, le sol et la biodiversité. Une transition qui appelle à modifier en profondeur nos façons de consommer et de produire mais aussi de travailler et de vivre ensemble. De nombreuses initiatives doivent viser à réduire la consommation d'énergie (piscine et infrastructures communales, information et accompagnement des habitant.e.s), à donner accès au plus grand nombre à une alimentation locale, de saison et, si possible bio (potagers, cantines scolaires, formations), à permettre la réutilisation ou le partage des ressources, des objets ou des savoir-faire (repair cafés, services d'échanges locaux, panneaux citoyens...).

- Recenser et promouvoir les initiatives locales favorisant la transition et les mentionner dans la brochure d'accueil des nouveaux habitant.e.s.
- Créer une grille d'analyse des décisions communales via le prisme de la transition et former les employés communaux au concept de transition.
- Encourager les activités scolaires et extrascolaires qui permettent la découverte de la nature, de l'alimentation et de la consommation durable : visites actives de fermes, cuisine des légumes cultivés dans l'enceinte de l'école, ateliers « zéro déchets », etc.

Alimentation

- Encourager les synergies entre tous les acteurs de l'alimentation durable de la commune.
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'éducation permanente autour de l'alimentation durable et de qualité ainsi que des activités favorisant l'apprentissage du goût et de la diversité alimentaire.
- Inclure l'alimentation durable dans les marchés publics en en faisant la norme : un maximum de produits locaux, de saison, bio ou équitables dans les cantines scolaires, les crèches, les lieux d'accueil extrascolaires, les repas à domicile, la maison de repos, lors d'événements communaux et de fêtes locales.
- Identifier les lieux où les potagers et les vergers publics peuvent être créés.

- Stimuler la production alimentaire via la plantation de fruitiers, petits fruitiers ou d'herbes aromatiques.
- Inciter les habitant.e.s à cultiver dans leurs jardins ou sur leurs terrasses.
- Organiser et favoriser les récoltes et cueillettes.

Consommer autrement

- Consacrer une partie du budget participatif aux initiatives visant à consommer autrement.
- Dans le prolongement des Repair café, créer une « Ressourcerie » communale permettant le partage, la réparation, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des ressources, en collaboration avec les habitant.e.s. Mettre en place ou soutenir des initiatives citoyennes permettant le partage des ressources, des objets ou des savoir-faire.
- Organiser plus encore des formations/ateliers pour encourager une autre manière de consommer : désencombrement, zéro-déchet, récupération, partage, transformation.
- Intégrer les critères d'empreinte carbone dans les marchés publics de fournitures (papier, équipements, peintures, etc.).
- Faire venir à Stavelot une presse mobile pour faire du jus de pomme et soutenir les initiatives permettant la transformation des ressources alimentaires locales.

Gestion des déchets

- Appliquer une politique zéro déchet (c'est à dire permettant de limiter la production de déchets et les emballages) au sein de l'administration, du CPAS, des écoles ainsi que lors des événements qu'elles organisent.
- Sensibiliser la population à la thématique « zéro déchets », soutenir les acteurs locaux qui mettent en place des initiatives qui vont dans ce sens et encourager les habitant.e.s à la réduction des emballages et à l'utilisation d'objets réutilisables.
- Encourager le compostage en s'appuyant sur un réseau de maîtres composteurs.

Energie

Économiser l'énergie, c'est vital pour la planète mais aussi pour le portefeuille. C'est vrai pour la Commune comme pour les particuliers. Par ailleurs, les économies d'énergie contribuent aussi activement à la lutte contre le réchauffement climatique en favorisant notre indépendance énergétique.

La Commune doit donc montrer l'exemple. Dans les bâtiments qu'elle gère, y compris la piscine, une action volontariste doit viser à réduire la consommation énergétique de 30% d'ici 2024.

Gestion durable de l'énergie des bâtiments de la Commune et de ses entités :

- Améliorer de manière continue la gestion de l'énergie dans toutes les infrastructures communales
- Surveiller systématiquement les performances énergétiques dans l'ensemble des bâtiments communaux (audit énergétique, cadastre énergétique) et prioriser les interventions à réaliser en fonction des possibilités budgétaires et des opportunités de subsides.
- Renforcer le travail du référent énergie communal chargé de lutter contre les gaspillages, de détecter les anomalies, de relever régulièrement les consommations d'eau et d'énergie et de sensibiliser les utilisateurs, etc.
- Fixer des objectifs à atteindre dans chaque domaine communal d'utilisation de l'énergie où elle peut être quantifiée.
- Calculer l'empreinte carbone de la Commune et travailler à sa réduction.
- Participer à des marchés conjoints de fourniture d'énergie avec d'autres structures publiques et garantir la fourniture d'électricité 100% verte.
- Mettre en place un cadastre énergétique des logements sociaux, identifier les logements à risque de précarité énergétique et poursuivre la rénovation énergétique des logements.

Sensibilisation et accompagnement des habitants et acteurs :

- Mener des actions d'information, de sensibilisation, de partage d'expérience et d'accompagnement à destination des habitant.e.s, associations et entreprises de la commune qui contribuent aux économies d'énergie, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'utilisation d'énergies renouvelables (rendez-vous énergie, actions grands immeubles, partages d'expérience entre acteurs, relais d'information sur les achats groupés, ...).
- Informer la population des possibilités d'installations privées de production d'énergie renouvelable.
- Améliorer l'aide aux citoyens en situation de précarité énergétique en les redirigeant vers le CPAS.
- Faire connaître toujours davantage toute initiative permettant de dégager des aides publiques visant à augmenter la performance énergétique des bâtiments ou visant à offrir aux habitant.e.s un accompagnement en matière d'énergie : audit énergétique,

- Sensibiliser à l'impact environnemental des feux ouverts et inciter au ramonage